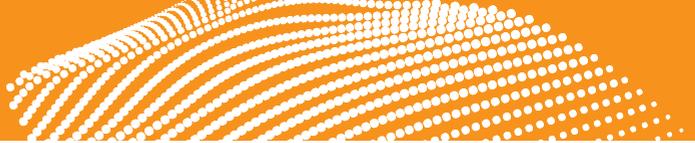


Carnet de l'étudiant-e



| | |
|---|-----|
| Informations importantes | 3 |
| Déroulement de l'année universitaire au SED | 4-5 |
| Les examens | 6 |
| Nous contacter | 7 |
| Le SED côté numérique | 8-9 |
| Les journées de regroupements | 10 |
| Le calendrier universitaire | 11 |
| La fiche process | 12 |
| Se repérer | 13 |
| Infos pratiques | 14 |
| Vos prises de notes | 15 |

Informations importantes

Étudier à distance n'est pas facile mais le SED vous accompagne.

Voici quelques informations à connaître :

- créer votre compte ENT dès votre inscription à l'université pour avoir accès à vos informations et à la plateforme IRIS.
- les cours proposés au SED sont constitués par l'ensemble des ressources disponibles sur la plateforme IRIS_SED
- ces cours sont accessibles aux étudiant-e-s inscrits au SED dès le début de chaque semestre, sous condition de la saisie effective de votre inscription dans l'UFR et au SED
- pour chaque UE présente au SED, seule une partie des ressources de la plateforme IRIS_SED est imprimée et envoyée. La totalité des cours sont disponibles sur IRIS_SED
- les ressources papier font l'objet d'un envoi postal à l'adresse de l'étudiant-e mais uniquement après la fin de la période de modification des inscriptions (fin octobre pour le semestre 1, fin février pour le semestre 2)
- les enseignant-e-s du SED peuvent communiquer avec les étudiant-e-s par le biais d'un forum. À chaque nouvelle information postée sur le forum, l'étudiant-e reçoit un mail
- ce mail est envoyé sur l'adresse étudiante (etu.univ-tlse2.fr). Vous pouvez effectuer un renvoi automatique de cette adresse sur votre adresse personnelle en suivant les indications qui se trouvent sur la page d'accueil du site du SED
- vous trouverez également sur le site du SED, les dates des regroupements prévus, le cas échéant, dans votre discipline. Ils sont destinés à vous permettre de rencontrer les enseignant-e-s et à leur poser les questions qui vous préoccupent
- pensez à vous connecter régulièrement sur la plateforme IRIS_SED
- n'hésitez pas à contacter les enseignant-e-s par le forum pour les questions pédagogiques et à écrire à contact.sed@univ-tlse2.fr pour les questions administratives
- Nous vous rappelons que la reproduction et la diffusion des cours SED sont interdites sans l'autorisation de l'auteur-e.

Déroulement de l'année universitaire au SED

Vous êtes étudiant-e de l'Université Toulouse - Jean Jaurès et vous vous êtes inscrit-e au Service d'Enseignement à Distance (SED). Ce carnet de l'étudiant-e contient des documents **que vous devez lire attentivement et conserver toute l'année.**

Les supports pédagogiques

• La plateforme pédagogique IRIS_SED

Mise en ligne de **tous les cours et compléments de cours** des UE (Unités d'Enseignement) du SED en fonction des semestres, accessibles par l'ENT (voir p 8-9).

*Les UE sont référencées comme suit : *codeUE_SED
Exemple : *SO00101V_SED*

Les étudiant-e-s doivent absolument se connecter régulièrement sur les UE SED de la plateforme pédagogique IRIS_SED afin de suivre la mise en ligne éventuelle, selon les UE, des ressources pédagogiques complémentaires.

Les ressources pédagogiques complémentaires seront disponibles uniquement sur IRIS_SED, il n'y aura pas d'envoi postal.

Des activités et informations diverses sont proposées en complément des ressources pédagogiques : forum, chat, devoir, test, tutorat en ligne, classes virtuelles (pour certaines UE) ainsi que des **ressources audio ou vidéo** (pour certaines UE) : sous forme de fichiers, **elles sont uniquement** disponibles sur la plateforme IRIS_SED.

• Accès aux ressources pédagogiques sur IRIS_SED

Les cours et compléments sont accessibles à partir du **8 octobre 2018 pour le 1^{er} semestre et du 21 janvier 2019 pour le 2^e semestre** et sous condition de la saisie effective de votre inscription à l'UT2J et au SED.

Les photocopiés

Vous recevrez par voie postale uniquement les supports papier des cours principaux correspondants aux Unités d'Enseignement (UE) auxquelles vous êtes inscrit-e-s au SED.

Attention, ce ne sont pas vos seuls documents de travail, l'intégralité des ressources pédagogiques se trouvent sur la plateforme IRIS_SED.

Il y a deux envois postaux dans l'année concernant les supports papier des cours principaux.

• Envoi postal des cours

Fin octobre pour le 1^{er} semestre sous condition de la saisie informatique de votre inscription à l'UT2J et au SED.

Fin février pour le 2^e semestre.

Si vous faites des changements auprès de votre UFR sur vos choix d'UE, n'oubliez pas de prévenir le SED.

Les devoirs

Des devoirs papiers et/ou électroniques peuvent vous être proposés par les enseignant-e-s (pour certaines UE).

Les devoirs papiers doivent être renvoyés **directement aux enseignant-e-s, accompagnés obligatoirement d'une fiche-devoir** dûment renseignée (fiche directement téléchargeable depuis nos UE sur la plateforme IRIS SED), pour faciliter le traitement et permettre la réexpédition du devoir corrigé.

Tout devoir transmis à l'enseignant-e sans cette fiche devoir ne pourra être retourné.

Les devoirs électroniques sont à récupérer et ensuite à déposer dans l'UE concernée sur la plateforme IRIS_SED.

NB : L'étudiant-e boursier-e doit obligatoirement participer aux activités relevant de sa formation.

Les examens

Les examens de la session 1 sont **semestriels** pour tous les étudiant-e-s de l'université inscrit-e-s en contrôle terminal.

Les examens de la session 2 se dérouleront au mois de juin 2019.

Les étudiant-e-s du SED relèvent obligatoirement de la modalité « Contrôle Terminal » et non du contrôle continu.

Le calendrier des examens est élaboré par les départements, le SED n'intervient pas dans cette organisation.

Le calendrier des examens est publié sur le site de l'université en page d'accueil rubrique « Formation Insertion » « Inscriptions / Scolarité » « Examen » un mois avant le début des épreuves. Il devra être consulté avec attention car il renseigne sur les dates, horaires et lieux de chaque épreuve.

Aucune convocation ne sera envoyée aux étudiant-e-s

Les périodes d'Examens

• 1^{re} Session

1^{er} semestre : du 07/01/2019 au 19/01/2019*

2^e semestre : du 06/05/2019 au 20/05/2019*

• 2^e Session

1^{er} et 2^e semestre : du 17/06/2019 au 29/06/2019*

* Dates susceptibles de modifications

Voir le calendrier officiel page 11

Vous pouvez consulter le texte de la Charte du contrôle des connaissances (modalités, déroulement, compensation, refus de compensation, épreuve de remplacement, etc...), les règles de passage en année supérieure, le calendrier universitaire sur le site de l'Université : www.univ-tlse2.fr

Nous contacter

- **Vous changez d'adresse, vous constatez une erreur dans les ressources pédagogiques.**

Adressez-vous au **SED**, dans les plus brefs délais, en précisant votre numéro d'étudiant-e :

Par courrier : Université Toulouse - Jean Jaurès
Campus Mirail
Service d'Enseignement à Distance
5, allées Antonio Machado
31058 Toulouse Cedex 9

Par courriel : contact.sed@univ-tlse2.fr (uniquement à cette adresse email)

Par téléphone : 05 61 50 37 99

Par télécopie : 05 61 50 49 20

- **Vous rencontrez un problème d'inscription, dispense, validation d'acquis, date d'examen, chevauchement d'examens, relevé de notes, situation universitaire...**

Adressez-vous au secrétariat du **département** dont dépend votre diplôme (et non pas au SED), en précisant votre numéro d'étudiant-e. Les coordonnées des départements sont disponibles sur le site de l'Université : www.univ-tlse2.fr.

- **Vous rencontrez un problème de compréhension du cours, de démarche pédagogique, d'interrogation sur les devoirs ou sur la correction, de bibliographie, de modalités du contrôle des connaissances...**

Adressez-vous directement à **l'enseignant-e** :

Par courrier, en lui écrivant dans le département de rattachement,

Par courriel ou par téléphone s'il a communiqué ses coordonnées à l'intérieur du cours.

Sur le FORUM par l'intermédiaire de la plateforme pédagogique IRIS_SED.

Important : merci de signaler au SED par mail (contact.sed@univ-tlse2.fr), toutes modifications d'inscription effectuées dans votre UFR.

Le SED côté numérique

Chaque étudiant-e, dès qu'il/elle est inscrit-e, bénéficie d'un accès à l'ENT (Espace Numérique de Travail) et à la plateforme pédagogique IRIS.

L'ENT est un ensemble de services numériques utiles pour vos études : infos pédagogiques, accès à vos cours, à votre dossier administratif, etc...

L'université vous donne une adresse mail étudiant (prenom.nom@etu.univ-tlse2.fr) à utiliser dès la rentrée pour tout échange avec l'ensemble des composantes de l'université.

Il faut alors vous rendre sur le site de l'UT2J : www.univ-tlse2.fr

1 - Dans « ACCÈS ENT » cliquez sur

Si vous avez déjà créé votre compte au titre de l'année universitaire 2017-2018, vos identifiant et mot de passe restent identiques, donc vous n'avez pas besoin d'activer un autre compte.



2 - Puis rubrique « j'active mon compte » pour la 1re connexion

Dans le cas d'une première connexion vous devez activer votre compte : Cliquez sur « J'active mon compte »



Votre nom d'utilisateur sera votre « prénom.nom », à saisir en minuscule et sans accent. Pour les noms ou prénoms composés mettre un - entre les deux.

Exemple : Marie-Amélie De Georgi, **tapez** : marie-amelie.de-georgi

Vous pouvez aussi saisir votre numéro d'étudiant-e.

N'oubliez pas d'acceptez la charte après l'avoir ouverte.

Activation du compte E.N.T.

Avant d'activer votre compte E.N.T., il vous faut prendre connaissance et accepter [la charte informatique](#).

Acceptation de la charte

Moi, utilisateur des moyens informatiques et réseaux de l'UTM, déclare avoir pris connaissance de la présente charte de bon usage de l'informatique et des réseaux et m'engage à la respecter.

Identification

Nom d'utilisateur : de la forme *prenom.nom*, ex : *marie-amelie.de-georgi*

Mot de passe actuel :

Votre mot de passe est le code INE (en majuscules) de votre dernière inscription étudiante.

Changement du mot de passe

Nouveau mot de passe : *celui-ci doit comporter au minimum un chiffre*

Confirmation :

Il convient en premier lieu de lire [la charte informatique](#).

[Retour à l'accueil de l'activation](#)

Votre mot de passe sera votre numéro INE qui figure sur votre carte d'étudiant-e ou sur le certificat de scolarité ; attention, ce code comporte parfois des lettres que vous devez saisir en majuscule.

Veillez à ne pas confondre le chiffre 0 et la lettre O.

Ensuite vous allez pouvoir changer votre mot de passe « Nouveau mot de passe » qui doit contenir au minimum dans la suite de caractères un chiffre ; ne pas oublier de le confirmer et valider.

3 - Pour les connexions futures

Cliquez directement sur : « **Je me connecte à l'ENT** »

Saisissez votre identifiant (prénom.nom en minuscule) et le mot de passe que vous avez choisi lors de l'activation de votre compte.

Les journées de regroupements

Les enseignants intervenants au SED proposent des regroupements à l'attention des étudiant-e-s ayant choisi l'enseignement à distance.

Ces regroupements sont des réunions sur une demi-journée, une journée ou plusieurs destinées aux étudiant-e-s de la discipline. Ils peuvent pour certaines disciplines être sous forme d'animation pédagogique en ligne sur la plateforme IRIS_SED.

Toutes les disciplines n'organisent pas des regroupements.

Ces regroupements se déroulent à l'Université. Ils peuvent intervenir en semaine ainsi que le samedi et ne supposent pas une inscription particulière.

Ils ne sont pas obligatoires, sauf pour les étudiant-e-s boursier-e-s, mais sont évidemment fortement recommandés à tous les étudiant-e-s à distance car ils sont un atout supplémentaire dans la réussite de votre année universitaire.

Les enseignant-e-s sont nombreux à se mobiliser et à s'investir, votre présence est vivement souhaitée.

Les regroupements peuvent proposer des contenus différents selon les enseignant-e-s : un cours, l'approfondissement d'un thème, un travail dirigé, une discussion libre...

Les informations concernant ces regroupements sont diffusées sur le site du SED : <http://sed.univ-tlse2.fr> dans la rubrique « Regroupement » dès la rentrée universitaire et sont actualisées en cas de changements éventuels.

Aucun document d'information sur les regroupements ne sera envoyé par voie postale.

Les regroupements étant susceptibles de changements (salle, date...) **il est indispensable de consulter régulièrement le site du SED dans les « Actualités » et la rubrique « Regroupement »** pour vérifier qu'aucune modification n'est intervenue.

Le calendrier universitaire

Arrêté de l'Administrateur Provisoire en date du 24 mai 2018

Activités pédagogiques 2018-2019 du 03 septembre 2018 au 30 juin 2019¹

Le calendrier des activités de prérentrée sera précisé sur le site web de l'université

1^{er} semestre du 08 octobre 2018 au 20 janvier 2019

Suspension des activités pédagogiques :

Du 22 décembre 2018 au soir au 07 janvier 2019 au matin

Examens semestre 1 :

(*Contrôle terminal et épreuves finales du contrôle continu*)

Du 07 janvier 2019 au 19 janvier 2019²

2^e semestre du 21 janvier 2019 au 20 mai 2019

Suspension des activités pédagogiques :

Du 02 mars 2019 au soir au 11 mars 2019 au matin

Du 20 avril 2019 au soir au 06 mai 2019 au matin

Examens semestre 2 :

(*Contrôle terminal et épreuves finales du contrôle continu*)

Du 06 mai 2019 au 20 mai 2019⁽²⁾

Session 2 (semestre 1 et 2) du 03 juin 2019 au 29 juin 2019

(*Contrôle continu et contrôle terminal*)

Dispositif de soutien semestre 1 : du 03 juin 2019 au 08 juin 2019

Dispositif de soutien semestre 2 : du 11 juin 2019 au 15 juin 2019

Examens écrits : du 17 juin 2019 au 29 juin 2019²

¹ Possibilité de soutenir des mémoires ou rapports de stage jusqu'au 30 septembre dans le respect du calendrier défini par chaque composante et sous réserve de l'évolution de la réglementation.

² Les examens du **C2i**, du **SUAPS** et de la **DA VPE** sont susceptibles de se dérouler en dehors de cette période .

NB : le calendrier des Licences pro, de certains masters 2, des préparations concours, des certifications, des formations rattachées aux instituts et écoles internes, des formations LEA et MIASHS, des formations rattachées aux sites délocalisés des UFR et des formations rattachées au Service de la formation Continue peut faire l'objet d'adaptations spécifiques.

De l'inscription de l'étudiant-e à l'UT2J aux ressources pédagogiques du SED



- Inscription administrative (IA) par l'UFR
- Inscription pédagogique sur fiche (IP) par l'UFR
- Saisie dans « Apogée » de l'IA et de l'IP par l'UFR



- Inscription physique de l'étudiant-e au SED à partir de sa fiche IP
- Saisie dans « APISED » de l'inscription de l'étudiant-e sous condition de la saisie de l'IA et l'IP par l'UFR dans « Apogée »



- Ouverture de la plateforme IRIS_SED à partir du 08/10/2018 pour le 1^{er} semestre et du 21/01/2019 pour le 2^e semestre
- Migration de l'inscription saisie dans « APISED » vers la plateforme IRIS_SED
- Accès aux cours sur la plateforme pédagogique IRIS_SED sous condition de la création d'un compte ENT par l'étudiant-e et de la saisie des inscriptions

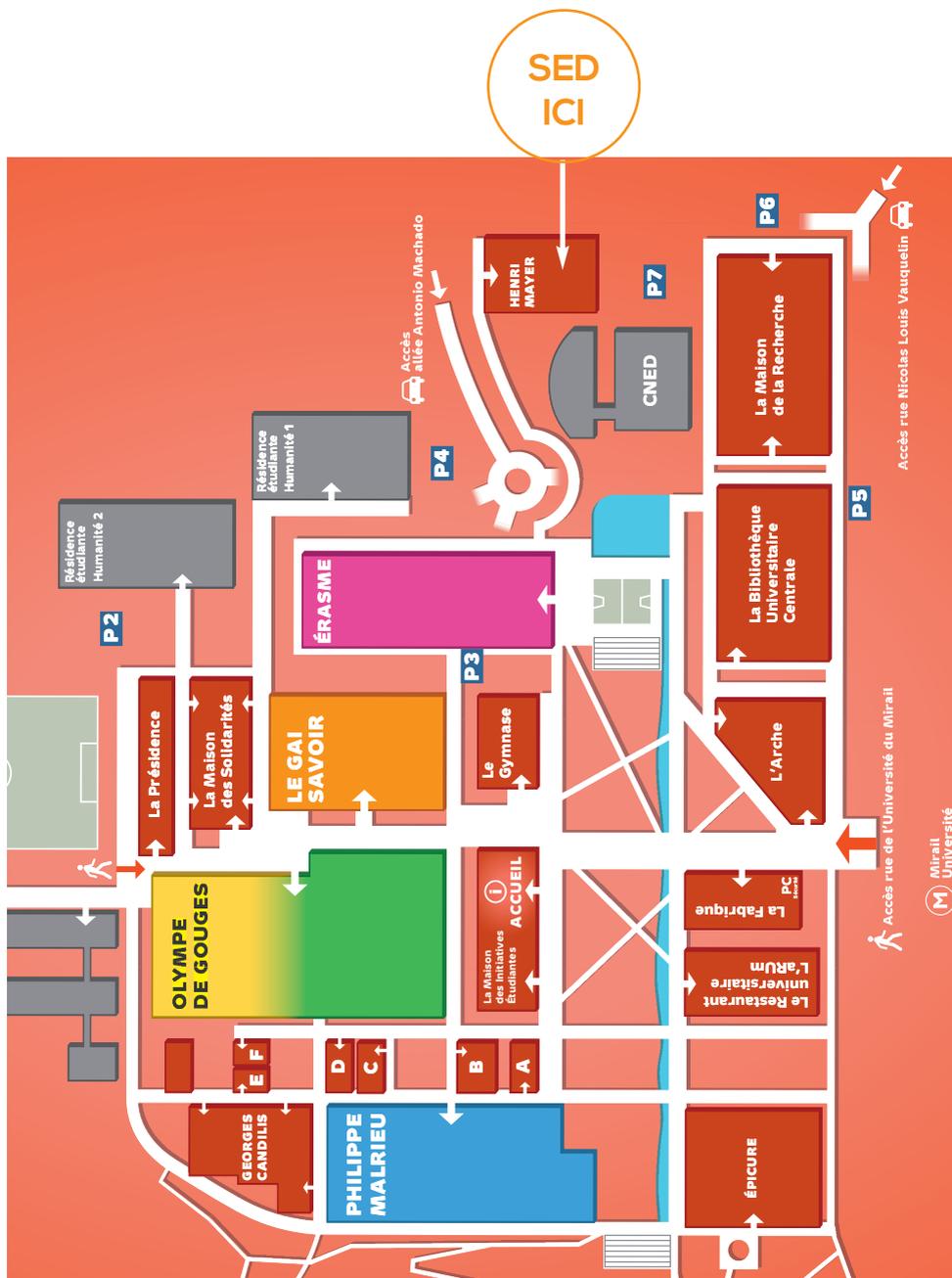


- **Fin octobre** pour le 1^{er} semestre et **Fin février** pour le 2^e semestre, mise en œuvre des publipostages destinés à l'envoi des cours papiers, mise sous pli, préparation des envois postaux



- Retrait des envois postaux au SED
- Traitement et distribution des envois postaux

Se repérer



Infos Pratiques

Courriel : contact.sed@univ-tlse2.fr

Téléphone accueil : 05 61 50 37 99

Fax : 05 61 50 49 20

Adresse postale :

Université Toulouse - Jean Jaurès
Service d'Enseignement à Distance
5 allées Antonio Machado
31058 Toulouse cedex 9

Site internet :

sed.univ-tlse2.fr

Horaires d'ouverture :

En journée continue du lundi au vendredi : de 8h30 à 16h30

Rappel, périodes des examens :

Session 1 :

1^{er} semestre : du 07/01/2019 au 19/01/2019

2^e semestre : du 06/05/2019 au 20/05/2019

Session 2 :

1^{er} et 2^e semestre : du 17/06/2019 au 29/06/2019

Périodes dans les UFR

Semaine de modifications :

Du 22/10/2018 au 25/10/2018

Semaine de réorientation :

Du 08/01/2019 au 11/01/2019

Périodes d'inscription du SED

Période d'inscription annuelle au SED :

Du 06/09/2018 au 31/10/2018

Période d'inscription au SED dans le cadre des réorientations :

Du 08/01/2019 au 01/02/2019

**L'équipe du SED
vous souhaite une excellente
année universitaire 2018 - 2019**